



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2008

VOLUME 10 - NUMÉRO 9

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 19 février 2008 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 février 2008 - # 8
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Information - consultation - projet d'affectation 2008-2009 des directions et directions adjointes des écoles
 - 6.2 Réfection d'une partie des toitures au centre administratif de la Commission scolaire
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-187-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2008 - # 8

IL EST PROPOSÉ par le commissaire-parent, monsieur Yves Breton, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 5 février 2008 - # 8, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-188-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de madame Pâquerette Gagnon, directrice générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui transmet le préprogramme du colloque qui se tiendra sur le thème «Un grand coup de cœur pour l'école publique ! - Commissions scolaires et partenaires unis pour la même cause : l'élève» qui aura lieu au Centre des congrès de Québec les 5 et 6 juin 2008.

LU la résolution # CE 2007-2008-38 du conseil d'établissement de l'École du JALL intitulée «Acte d'établissement / Plan triennal / Critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles».

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente le programme du 32^e congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec qui se tiendra sur le thème «Justement, parce que nous sommes des PARENTS !» qui aura lieu à l'Université Laval les 30 et 31 mai 2008.

LU la lettre de madame Marlène Dubé, présidente de la Table multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent qui achemine leur avis de renouvellement d'adhésion aux membres et une demande d'appui relative à leur demande de financement adressée à la Conférence régionale des ÉluEs (CRÉ).

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs renouvelle son adhésion et paie sa cotisation de 115 \$ pour l'année 2008 auprès de la Table multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-189-CE)

CONSIDÉRANT que le mieux-être des familles nous interpelle, qu'il y a nécessité de bâtir une politique familiale, des plans d'action et assurer une continuité des comités de familles;

CONSIDÉRANT que la présence de la Table multisectorielle est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs appuie la Table multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent dans sa demande d'aide financière qu'elle adresse à la Conférence régionale des ÉluEs (CRÉ).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-190-CE)

LU la résolution # CE-2007/2008-74 du conseil d'établissement de l'École secondaire de Cabano où l'on félicite l'élève Karen Byram, suite à l'obtention d'une bourse de 500 \$ du Fonds d'aide à l'éducation (ÉDUCaide) destiné à soutenir financièrement les jeunes issus de milieux défavorisés dans la poursuite de leurs études secondaires et postsecondaires.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à Karen Byram de l'École secondaire de Cabano pour l'obtention d'une bourse de 500 \$ du Fonds d'aide à l'éducation (ÉDUCaide).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-191-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du «Bulletin express Commissaires», volume 40, numéro 6, du 1^{er} février 2008.

**INFORMATION - CONSULTATION - PROJET D'AFFECTATION 2008-2009
DES DIRECTIONS ET DIRECTIONS ADJOINTES DES ÉCOLES**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires sur la consultation qu'il a menée concernant son projet d'affectation 2008-2009 des directions et directions adjointes des écoles et de certains changements d'affectation conséquents.

RÉFECTION D'UNE PARTIE DES TOITURES AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il est urgent de procéder à la réfection d'une partie des toitures au centre administratif de la Commission scolaire compte tenu des infiltrations d'eau et des dégâts occasionnés dans certaines pièces.

Monsieur Pelletier indique qu'un appel d'offres a été réalisé à cet effet et il en donne les résultats.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection d'une partie des toitures du centre administratif de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 14 février 2008, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Entreprise C.V. Dionne inc.» de Saint-Pascal pour la somme de 33 503,11 \$;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Entreprise C.V. Dionne inc.» de Saint-Pascal pour la réfection d'une partie des toitures du centre administratif de la Commission scolaire;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-192-CE)

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances qui ont été acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 4 mars 2008 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-193-CE)

[SIGNÉ]

Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale